

Braccio, Nadia

De: z y [llaimemk@hotmail.com]
Envoyé: 13 mars 2014 12:52
À: Greffe
Objet: Objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Importance: Haute

Catégories: Catégorie rouge

Montréal, 13 mars 2014

M. Daniel Richard, président HQ
Mme Martine Ouellet, Ministre de l'énergie et des ressources naturelles du Québec
Amir Khadir, député de Mercier
Réal Ménard, maire MHM

Objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Depuis que je prends possession chez moi, mois de juillet 2013, il y a 4 compteurs électromagnétiques dans ma chambre, sur le mur au dessus de la tête du lit, si je prends ma chambre, au loin de mes 3 enfants (dérangement des releveurs HQ viennent ici, manque de vie privée, vérifier, ou réparation ou autres) je prends la chambre que je tolère peu mais je n'ai pas le choix... (autres enfs autres chambres ok, fermer leurs portes lorsque visites) si je suis absente, HQ met les 4 papiers-auto-releveurs sur ma boîte postale, et je les remplis et déposer chez les voisins.

Et à la fin de l'automne, les compteurs intelligents commencent à répandre comme traitée de poudrée,,j'ai appris beaucoup de choses (via mes amis, etc) les conséquences, la santé, la vie privée du compteur intelligent, ah mon dieu! 4 futurs compteurs intelligents dans MA CHAMBRE!?!?! ah non, un GROS NON MERCI, pour me nuire la santé, j'ai déjà une santé très précaire, avec beaucoup de choses pathologiques dont je ne nommerai pas ici pour éviter de me fouiller ma vie privée dont HQ n'est pas sensible envers la population opposée pour leur santé, ni leur vie privée, je tenais à garder ma santé précaire et NON DE L'AJOUTER à cause des radios-fréquences à long terme nuire le cerveau, créer le cancer du cerveau etc car je dors devant le mur des 4 compteurs par Cap Gemini un jour, NON MERCI.

J'ai envoyé à HQ un avis non-consentement qui n'a pas suite de réponse, reste lettre morte, même ma plainte rien ne bouge, on a encore reçu un dépliant Cap Gemini nous demandant de les appeler, vu que je suis très tannée, j'ai recours à un avocat pour clarification mon NON-CONSENTEMENT pour installation dans ma chambre, et je ne veux pas être intimidée par les frais extra-chers pour avoir refusé d'installer les 4 compteurs.

Vu que je vis monoparentale, avec 3 enfants, je ne peux pas payer les frais X 4 compteurs, comme pénalité pour avoir refusé pour le bien-être, ma santé et 2 de mes enfants (santé fragile)

De plus récemment j'ai été témoin avec mon fils en attendant l'autobus (rue sherbrooke/davidson à montréal) l'installateur est très agressif, sonnnnnnnnnne X fois 2 portes fermées, (je parie les gens absents) j'ai dit à lui arrêtez de sonner, ils ne sont pas là, il fait nous ignorer et conntinnuuue pendant 15 minutes! de plus il était très frustré, et s'en va, devinez... dans le van blanc HQ-compteurs, et part lentement,,,, et d'aller vers droite et de retourner envers la maison, surveillance à distance comme un espion! mon DIEU! un vrai cas d'intimidation et d'harcèlement, j'ai l'impression assister à la mise en scène TV mais c'est la réalité, pendant 10 autres minutes finalement il quitte à pas de tortue (auto van)... par finalement parti, j'ai le coeur serré de dégout.

Je suis sourde, j'ai été voir chez l'avocat, mise en demeure, et de respecter mon non-consentement, tant longtemps comme ça, par finalement j'ai reçu une lettre monstre de Isabelle Amiot, chargée d'équipe elle ne fait que suivre les directives HQ, donner les dépliants, copie-coller, santé canada copie-coller aucune information ou contact humain, ce sont les machines bureaucratiques. Pas sensible à la population opposition, pas sensible à la santé population, nous forcer à mes frais si refuser constamment. Par le passé j'ai tenté de régler mais AUCUNE ACCESSIBILITÉ COMMUNICATION (tél pas marché, ni lettres restées mortes)

Je vous envoie car il y a infraction de la Charte des droits et libertés (art.7) qu'il est important d'avoir le respect envers la population opposée, pour le bien de la santé, la vie privée, l'intrusion à domicile, les réparations, lecture à distance, bref beaucoup de dérangement, intimidation des installateurs, intimidation des hauts-placés pour NOUS FORCE À INSTALLER CONTRE LA VOLONTÉ.

Il y a beaucoup d'études USA et Europe les effets néfastes des compteurs et HQ fait l'aveuglement en les achetant pour \$\$ moins cher, coupure du personnel etc, ONT IGNORÉ les avis-non consentement, les mises en demeure, etc des gens normaux de la société.

Je vous remercie et je suis contre, tant longtemps, y a pas de frais, pas de moratoire, pas de pénalité pour garder les compteurs électromagnétiques qui sont très bons pour très longtemps, ils sont efficaces. je n'ai pas d'argent pour payer les 4 compteurs (pénalités X frais annuels et mensuels ce que je refuse être fautive, non responsable) merci de nous lire.

L.Lavallée
Montréal